

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 53 (1958)

**Heft:** 3-4-fr

**Artikel:** Les castors de la Versoix

**Autor:** Blanchet, Maurice

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173681>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans le voisinage se voient encore des huttes de pierre, en forme de ruches, qui servaient de cave à lait, et dont E. Poeschel, le savant archéologue des Grisons, signale la ressemblance avec les *trulli* d'Apulie et de Sardaigne.

W. Zeller  
(adaptation L. G.)

## *Les castors de la Versoix*

Après trois années de travail ardu et d'enthousiasme, d'espoirs, de déceptions, de drames et de joies, nous pouvons aujourd'hui, dans un moment où le comportement de nos animaux semble autoriser le plus légitime optimisme, donner un bref aperçu des premiers résultats de notre tentative.

Depuis dix mois, nos deux couples de castors vivent en liberté complète dans la Versoix, ses affluents et ses vieux canaux. Ils se sont fixés, ont aménagé des terriers et construit la magnifique hutte dont nous donnons des photographies; et si nous avons encore quelques soucis à leur sujet, ce sont les hommes qui nous les donnent: angoisses d'amoureux ou de pères de famille, que notre imagination, spécialisée à l'extrême, grossit plus que de raison.

Si nos castors ne semblent pas encore avoir eu de progéniture, du moins se sont-ils efforcés de nous satisfaire de toutes sortes de manières, parfois des plus comiques. Mais leur exploit le plus extraordinaire fut sans aucun doute la construction de la hutte dont nous parlerons dans un moment.

Au début de l'été il nous devint de plus en plus difficile de repérer nos animaux, car ils avaient exploré méthodiquement tout le réseau de cours d'eau mis à leur disposition, et même bien au delà, laissant partout des traces de leur passage – arbres abattus ou baguettes soigneusement pelées – de sorte que nous nous inquiétions à juste titre de leur humeur vagabonde, qui nous semblait de mauvais augure. Nous supposions qu'ils s'accordaient mal de leur nouveau milieu, ou cherchaient désespérément leur patrie perdue.

Un pêcheur sage, le premier, nous signala un castor dans le Boiron, que notre animal ne pouvait avoir gagné qu'en descendant la Versoix, ou un de ses canaux. Il avait alors longé la rive du lac, dans la direction de Nyon, jusqu'à l'embouchure de cette rivière, car les castors répugnent aux voyages terrestres. Ce jeune mâle s'était établi au pied d'une moraine d'argile, dans un amas de bois déposé par les crues, qui faisait pour lui figure de hutte sommaire. Il coupait des saules dans les environs immédiats de son gîte, dont il sortait, pour plonger dans l'eau, à la moindre alerte. Nous dûmes le reprendre, car il devenait célèbre, s'apprivoisait de façon inquiétante, se laissait toucher au fond de son trou, avec un bâton, sans plus réagir; négligeait de se creuser un véritable terrier, tandis que les enfants du village lui construisaient un barrage! Après deux mois de « punition » dans le parc du Bois du Faisan, au bord de la Versoix, ce castor est resté dans les environs, où un de nos amis vient de découvrir son terrier, fait cette fois dans toutes les règles de l'art, c'est-à-dire avec une entrée immergée et la traditionnelle cheminée d'aération.

Un second animal, la femelle adulte qui fut pensionnaire pendant neuf mois du Zoo de Berne, où nous la retrouvâmes en parfait état, nous fut signalée plus loin encore. Longeant les rives du lac, elle avait dépassé la ville de Nyon et s'était installée provisoirement à l'embouchure de la Promenthouse, où elle stupéfiait les habitants par ses talents de bûcheron. Elle fut découverte par un couple de campeurs, qui eut la surprise de voir à l'aube un grand écriteau planté dans la berge: « Propriété privée, défense d'entrer. » La veille, cet écriteau était masqué par un buisson

*Notre premier castor, une jeune femelle qui devait mourir de maladie un mois après son installation dans le parc du Bois du Faisan.*



*Jeune peuplier carolin abattu par les castors en liberté dans la Versoix. Le propriétaire de cette plantation, après les premiers dégâts, protégea ses arbres par un simple emballage de papier, qui suffit, momentanément, à rebuter les animaux. Puis nous posâmes nous-mêmes un manchon de grillage à la base de tous les arbres menacés, jusqu'à vingt mètres du cours d'eau. Les dégâts aux peupliers carolins semblent être le seul « danger » résultant de la présence des castors.*



de peupliers noirs que notre castor avait coupé dans la nuit. Puis cette bête disparut de la Promenthouse, mais nous avons tout lieu de supposer qu'elle a regagné la Versoix, car nous ne pouvons expliquer autrement la présence certaine d'un castor adulte entre le territoire du couple constructeur de la hutte, en aval de Divonne, et celui du jeune mâle cantonné à l'embouchure de la rivière.

Les castors du Rhône ont eu longtemps la réputation d'être moins doués que leurs congénères du nord de l'Europe ou d'Amérique. Ils n'avaient jamais, dit-on, construit de hutte ni de barrage. Nous savons aujourd'hui qu'il ne s'agissait que d'un instinct gardé intact, en réserve, dans le patrimoine héréditaire de la race. Un naturaliste a étudié récemment de parfaits petits barrages sur la Tave, affluent de la Cèze, dans le département du Gard. D'autre part, une femelle captive, il y a quelque ving-cinq ans, construisit une hutte sommaire sur son bassin, pour y mettre bas. (Cordier-Goni, « Les castors du Rhône ».)

Mais nos castors sont allés beaucoup plus loin. Le couple qui nous a le plus étonné fut capturé au début de février 1958, dans un petit affluent du Gardon d'Anduze, où il habitait des terriers creusés sous la berge, comme tous ses congénères du Midi. Ces animaux furent pris séparément et lâchés à quelques jours d'intervalle dans la Versoix, car nous nous efforçions de transporter immédiatement nos prises, afin de leur éviter tout accident ou fatigue inutile. Dans leur nouveau domaine, ils ne tardèrent pas à se retrouver, furent vus nageant côte à côte, par des pêcheurs, bien en amont du lieu où nous les avions lâchés. Ils s'avancèrent jusqu'aux abords de la ville de Divonne, dans le département de l'Ain, puis nous les perdîmes de vue. La Versoix, dans cette région, traverse lentement un immense marais d'une admirable sauvagerie. Ses berges sont peu praticables et couvertes d'une végétation luxuriante et presque impénétrable. Il nous fallait une embarcation pour tenter de retrouver les traces de nos bêtes. Au début de l'été, nous entreprîmes une descente de la rivière, sur un canot pneumatique, en aval de Divonne. Après un premier naufrage en eau rapide, nous entrâmes bientôt dans les calmes méandres que nous désirions tant explorer. Nous avions dépassé un gros amas de bois sur la berge, d'apparence informe, quand nous décidâmes brusquement de rebrousser chemin pour l'examiner de plus près: nous avions passé à côté de la première hutte des castors du Rhône sans y prêter attention! Le doute n'était pas possible, nos castors avaient construit une vraie hutte. Les berges trop basses pour l'aménagement d'un terrier avaient contraint nos animaux à remettre en honneur l'admirable instinct transmis par la race. Le milieu, par ailleurs admirable, choisi par nos castors, valait bien cet effort supplémentaire.

Tout l'été, cette hutte resta dans le même état: un amas de bois perméable aux courants d'air et à la pluie, au centre duquel une loge était ménagée, où aboutissait un tronçon de terrier, par où nos animaux pouvaient gagner la rivière en plongée. De grandes tiges d'ortie avaient poussé au travers de l'édifice.

Au début de l'automne, nos castors commencèrent à cimenter leur maison. Ils y apportèrent, tout d'abord, encore beaucoup de bois, puis se mirent à râcler la vase des alentours, jusqu'à en faire le dôme de boue que nous avons photographié. Aux premiers froids, l'ouvrage était achevé.

Conjointement à ce travail automnal, nos animaux amassèrent la formidable provision de bois vert immergée, que les castors des pays froids constituent devant leur domicile, pour subsister quand ils sont prisonniers de la glace. Or les castors du Midi ne font qu'ébaucher rituellement et très rarement ces provisions, que le climat rend inutiles. Les nôtres ont deviné la nature de leurs nouveaux hivers, avant d'en avoir subi les rigueurs.

De si merveilleuses facultés d'adaptation permettent tous les espoirs. Nous ne sommes pas assez fous pour crier victoire (quoiqu'un petit grain de folie soit nécessaire en de telles entreprises!) mais nous sommes très optimistes et nous saisis-

*La butte construite par un couple de nos castors en liberté. Ce n'était, au début de l'été, qu'un gros amas de bois mort, perméable aux vents et à la pluie, recouvrant une loge où débouchait un tronçon de terrier, dont l'entrée, immergée, était dissimulée sous la berge.*



*En automne, les castors rehaussèrent beaucoup leur construction, puis la cimentèrent de boue râclée dans ses alentours immédiats.*



*Aux premiers froids, ils immègèrent d'importantes provisions d'hiver devant leur domicile. En cas de grand gel, prisonniers de la glace, ils peuvent ainsi disposer de bois frais qu'ils viennent cueillir sous la glace.*





*La Versoix dans son cours supérieur, lente, sinuueuse et sauvage, milieu admirable pour nos animaux et pour tant d'autres espèces intéressantes. Nous espérons voir un jour cet ensemble remarquable définitivement protégé, par la création d'une vaste réserve.*

sons l'occasion qui nous est donnée de parler de nos castors dans cette revue, pour remercier tout d'abord le Service des Eaux et Forêts français qui, par sa bienveillante compréhension et sa générosité, nous a permis d'obtenir nos premiers colons, et la Société du « Heimatschutz » pour l'aide qu'elle nous a apportée et dont les fruits semblent si encourageants. Peut-être aussi pour tenter d'introduire dans quelques esprits ce « petit grain », source de joies, dont nous voudrions bien être capable d'exprimer la richesse.

Maurice Blanchet

*Photos:* Pages 62–67: Ch. Civelli; p. 69 et 70: M. K. May, Kenya; p. 72 et 73: Robert Willy; p. 74: Administration des travaux publics du canton de Zurich; p. 76, 77, 82, 109, 110: Willy Zeller, Zurich; p. 78, 79: Dr. P. Ammann, Aarau; p. 80, 81: K. Ruedi, Aarau; p. 84: P. Rast, St-Gall; p. 85: Hausammann & Co., St-Gall; p. 86: Reproduction O. Rietmann-Haak, St-Gall; p. 87: Reproduction de „Der Kampf um den Christoffelturm“ du Dr H. Markwalder; p. 90 haut, 92: H. Steiner, St. Moritz; p. 90 bas, 95, 96, 97, 98, 99: Rutz, St. Moritz; p. 103 et 104: Georges Bachmann, La Chaux-de-Fonds; p. 106 bas: Dr. H. Spreng, Unterseen; P. 107: U. Brunner, Iseltwald; p. 108 bas: W. H. Bhend, Interlaken; p. 108 haut et milieu: P. Howald, Berne; p. 112 haut: V. Aellen, Genève; p. 112 bas et 114 haut: F. Fatio, Genève; p. 114 bas et milieu et 115: F. Blanchet, Genève.